

PNUD-KIBAI

[BULLETIN HEBDOMADAIRE DU PNUD BURKINA FASO]

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>Ce que nous faisons</i>	2
<i>Focus</i>	2
<i>Le saviez-vous ?</i>	3
<i>Bonnes pratiques</i>	4
<i>Portrait</i>	5
<i>Agenda et annonces</i>	6
<i>Détente</i>	6

Le chiffre de la semaine :

1.600.000
.000.000

Soit 1,6 trillion de dollars USA est le coût total de la guerre de Corée, la guerre du Vietnam et la guerre en Iraq. Le chiffre est calculé avec le cours du dollar en 2007.



Burkina Faso

EDITORIAL : Droit à un logement décent, un droit pour tous

Le droit au logement est une partie pleine et entière du corpus des droits humains reconnu par tous. C'est ainsi que parmi les engagements pris par la communauté internationale pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'objectif 7 comporte 2 cibles dont la responsabilité d'appuyer les Etats Membres pour leur évaluation relève du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat).

Il s'agit de la cible 10 de cet objectif (*Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable*) et de la cible 11 (*Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des bidonvilles, d'ici à 2020*). Ces cibles répondent aux défis les plus urgents du Millénaire car, elles s'adressent directement aux populations vivant dans les conditions les plus précaires.

Dans le contexte actuel, le Burkina Faso qui est confronté à un déficit en logements convenables en faveur des ménages défavorisés, fait siennes ces engagements pris par la communauté internationale en l'an 2000.

Au Burkina Faso, la forte croissance démographique en générale et celle des villes en particulier, notamment la migration des campagnes vers les villes a accentué ces dernières années les besoins en logements pour lesquels des solutions restent difficiles à trouver. Ainsi, les besoins annuels en logements des seules villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont-ils passés de 14 000 en l'an 2000 à plus 20 000 logement en 2006.

Le programme 10 000 logements sociaux et économiques



Le Premier Ministre posant la première pierre

du Gouvernement, lancé le 24 Juillet 2007 sous le Haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, s'inscrit dans la suite logique de l'engagement du Burkina Faso de faire du « droit au logement décent » une réalité pour les plus démunis. Le Centre de Gestion des Cités (CEGECI) à travers son programme **pluriannuel de construction de logements sociaux et économiques entend contribuer** à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'accès des populations à un logement décent.

La première phase d'exécution du volet logements économiques a vu le jour en 2004 avec la réalisation d'une cité « les toits verts » à Ouaga 2000 pour un coût total de 3 500 000 000 F CFA, grâce à un mécanisme de financement participatif mis en place. **Le volet « logements sociaux »** de ce programme a consisté à la réalisation d'une cité de 154 logements au secteur 19 de Ouagadougou grâce au concours de la Banque de l'Habitat.

Le coût global du programme de construction d'une première tranche de 154 logements sociaux est de 1, 026 milliards de F.CFA TTC. Cette première tranche est entièrement financé par l'Etat à travers le CEGECI et le guichet social de la Banque de l'Habitat qui y participe pour un montant de 904 384 343 F

soit 87 % du coût total. La première tranche comporte une composante de 144 logements à réaliser en matériaux dits normés et une autre composante de 10 logements tests est à réaliser en matériaux locaux de construction. L'analyse comparative des écarts de coût permettra de mieux orienter les actions futures afin de répondre de façon appropriée, à la demande de logements sans cesse croissante.

Toutes les villas seront réalisées du type F3 extensible en F5. Cela signifie que chaque villa comportera 2 chambres et un salon, doté d'une toilette, une terrasse couverte, d'une cuisine et une clôture munie d'un portail. Les futurs acquéreurs pourront porter le nombre de chambres à 4. Ces logements sont bâtis sur des parcelles viabilisées dont les superficies varient de 240 à 300 m². La cité occupera un domaine de 38, 12 hectares.

L'inadéquation entre le coût de production des logements et le revenu des ménages cibles a conduit l'Etat Burkinabè à accorder une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des frais d'enregistrement sur cette 1^{ère} opération. Cette mesure de faveur a permis de ramener le prix moyen de revient de la villa à 5 400 000 F CFA (au lieu de 6 600 000 F CFA). Cela traduit la volonté et l'engagement du Gouvernement de rendre le logement accessible à tous.

Les ménages cibles sont ceux dont le revenu mensuel est inférieur ou égal à 100 000 francs CFA, condition pour être éligible au guichet social de la Banque de l'Habitat.

La Rédaction

CE QUE NOUS FAISONS : RETRAITE PERIODE DES VNUS : DE BONS RESULTATS ATTEINTS



Une séance de travail

Lundi 30 et mardi 31 juillet a eu lieu la retraite périodique des Volontaires des Nations Unies au Burkina Faso. La retraite avait comme objectif de faire rencontrer tous les VNUs qui travaillent dans des différents endroits du pays et qui normalement n'ont pas l'occasion de se voir et partager leurs expériences. Le programme de la rencontre a donc permis aux VNUs de mieux se connaître les uns les autres ainsi que leurs projets respectifs. Parmi les projets présentés en détail, nous avons eu le Programme National de Volontariat appuyé par le PVNU et le PNUD, ainsi que le projet Survie de l'Enfant de Plan Burkina, mis en œuvre par 6 VNUs.

La retraite a permis aux VNUs de partager entre eux les compétences qu'ils apportent à

formation ont été organisées par les VNUs-même. En particulier, il y a eu une formation sur le Genre pendant laquelle les participants ont discuté la signification du mot « genre » et comment intégrer le genre dans leurs projets, en travaillant sur le cas du projet REPAJE. Une autre formation a aussi porté sur le processus pour la définition d'une stratégie de communication avec des exemples concrets.

La retraite a aussi permis aux VNUs de rencontrer des personnes du SNU et des partenaires : le Commandant de l'Unité de Sécurité des NU est venu rappeler les principes de sécurité dans le pays ; Baly OUATTARA du STELA est venu présenter les enjeux de la Déclaration de Paris sur l'environnement de l'aide au développement ; Kalifara

Leurs projets chaque jour. Sur la base des requêtes formulées après la dernière retraite des VNUs en janvier, différentes sessions de

SERE, Secrétaire Général du MATD est venu présenter le processus et les défis de la décentralisation au Burkina Faso.

Les VNUs ont enfin aussi eu l'occasion de rencontrer Mme Ruby Sandhu-Rojon, Directrice de Pays du PNUD au Burkina Faso. Ayant été par le passé Responsable de la section Afrique du PVNU à Bonn, Mme Ruby connaît très bien le PVNU et l'engagement des VNUs dans le domaine du développement. Pour elle, la rencontre a été une chance pour remercier les volontaires de leur travail dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ; pour les VNUs, cette rencontre a été l'occasion d'en savoir plus sur la stratégie du PNUD et la mise en place de la coordination du Système des Nations Unies.

La retraite n'a pas seulement comporté des séances de travail pour les volontaires. Les VNUs ont aussi passé deux soirées amicales pour se relaxer, bien manger et se connaître aussi en-dehors de leur travail. Une soirée a été l'occasion de faire le point sur les activités de l'Amicale des VNUs et de lancer l'idée de faire une large action de plaidoyer pour une meilleure participation des femmes dans les Commissions Villageoises de Développement. L'autre soirée était dédiée aux VNUs qui nous quittent fin juillet et de faire connaissance avec l'Association des Anciens VNUs. Bref plein de bonne humeur... sous la pluie !

Mauro Pavesi

FOCUS : Etude de faisabilité sur les filières agricoles porteuses pour les femmes

Le bureau accueille actuellement, une équipe de 2 consultantes-volontaires pour faire une étude de faisabilité pour l'UNIFEM régional Dakar.

Elles sont chargées d'identifier 2 filières agricoles porteuses pour des femmes au Burkina Faso, et de faire une esquisse

de projet de développement de ces filières.

L'équipe est composée de Maria Cobelli, qui est arrivée vendredi soir, et de Tiziana Salmistraro qui nous rejoindra le 14 août. Elles vont rester parmi nous jusqu'à la fin août. Toutes les deux ont déjà travaillé à plusieurs

reprises au Burkina Faso. Les filières qui pourraient être explorées sont : la transformation du lait, les bananes séchées, le jus de pois sucrés, le concentré de tomates, les légumes bio, etc. Vous pouvez leur adresser vos suggestions directement à : maria.cobelli@libero.it

MAH

LE SAVIEZ-VOUS ? : SPECIAL ENERGIE SOLAIRE

L'énergie solaire est l'énergie que dispense le soleil par son rayonnement, directement ou de manière diffuse à travers l'atmosphère. A l'exception de l'énergie nucléaire, de la géothermie et de l'énergie marémotrice, l'énergie solaire est à l'origine de toutes les énergies sur Terre.

Grâce à divers procédés, elle peut être transformée en une autre forme d'énergie utile pour l'activité humaine, notamment en chaleur, en électricité ou en biomasse. Par extension, l'expression « énergie solaire » est souvent employée pour désigner l'électricité ou la chaleur obtenue à partir de cette dernière. On peut distinguer le solaire passif, le solaire photovoltaïque et le solaire thermique.

La plus ancienne utilisation de l'énergie solaire consiste à bénéficier de l'apport direct du rayonnement solaire, c'est-à-dire l'énergie solaire **passive**. Pour qu'un bâtiment bénéficie au mieux des rayons du Soleil, on doit tenir compte de l'énergie solaire lors de la conception architecturale (façades doubles, orientation vers le sud, surfaces vitrées, etc.). L'isolation thermique joue un rôle important pour optimiser la proportion de l'apport solaire passif dans le chauffage et l'éclairage d'un bâtiment. Dans une maison solaire passive, l'apport solaire passif permet de faire des économies d'énergie importantes. Dans les bâtiments dont la conception est dite bioclimatique, l'énergie solaire passive permet aussi de chauffer tout ou partie d'un bâtiment pour un coût proportionnel quasi nul.

L'énergie solaire **photovoltaïque** désigne l'électricité produite par transformation

d'une partie du rayonnement solaire avec une cellule photovoltaïque. Plusieurs cellules sont reliées entre-elles sur un module solaire photovoltaïque. Plusieurs modules sont regroupés pour former une installation solaire chez un particulier ou dans une centrale solaire photovoltaïque, qui alimente un réseau de distribution électrique. Le terme photovoltaïque peut désigner soit le phénomène physique - l'effet photovoltaïque - ou la technologie associée.

Le solaire **thermique** consiste à utiliser la chaleur du rayonnement solaire. Il se décline de différentes façons : centrales solaires thermodynamiques, chauffe-eau et chauffage solaires, rafraîchissement solaire, cuisinières et sècheurs solaires. Le solaire **thermodynamique** est une technique solaire qui utilise le solaire thermique pour produire de l'électricité.



Le solaire apporte une source inépuisable d'énergie et la commission européenne pour les énergies renouvelables prévoit que l'énergie solaire représentera une part de 20% du solaire dans les énergies renouvelables, celles-ci devant apporter 20 % de l'énergie en 2020 et 50% en 2040. Les systèmes de production d'énergie solaire ont un coût proportionnel quasi nul : une fois l'installation de l'appareil effectuée, l'énergie est produi-

te par le Soleil, ce qui ne coûte rien. Il faut cependant tenir compte des coûts d'investissement et de l'entretien de l'appareil.

L'usage de panneaux solaires thermiques se justifie pour produire de l'eau chaude sanitaire à moindre coût. Une fois l'installation réalisée, l'entretien est très peu coûteux et permet de faire des économies substantielles de combustible fossile ou d'électricité. En revanche, pour le solaire photovoltaïque, le coût de l'installation est assez élevé, bien que la recherche progresse dans ce domaine. Plusieurs pays (comme la France et l'Allemagne) ont donc mis en place des systèmes d'incitation financière (notamment fiscale : crédit d'impôt) à l'installation de panneaux solaires.

L'usage de système de production d'énergie solaire se justifie aussi dans les situations où il est très coûteux d'importer des combustibles fossiles ou de transporter de l'électricité, comme dans des zones isolées ou/et peu peuplées. En France, l'électrification de nombreux refuges en montagne et de villages isolés en Guyane a été réalisée par un champ solaire photovoltaïque, parfois couplé à un groupe électrogène d'appoint.

Le désert des Mojaves dans le sud-ouest des États-Unis est l'une des principales régions productrices d'énergie solaire du monde avec une capacité totale de 354 MW[1]

L'énergie solaire reçue dépend de :

- ◆ la latitude: vers l'équateur l'angle d'incidence est proche de 90° donc la surface éclairée est plus petite et l'énergie est plus concentrée ;
- ◆ La nébulosité (nuages), qui est importante à l'équateur et plus faible en milieu intertropical.

BONNES PRATIQUES : Formation sur la conduite défensive au profit des chauffeurs



M. Idrissa Mbaye, en compagnie de quelques formateurs de Shell

Du 27 au 28 juillet 2007 s'est tenue au Centre de Formation en Conduite Défensive de la société Shell à Boulmiougou (Ouagadougou), une formation destinée au Système des Nations Unies au Burkina. Deuxième du genre (la première ayant eu lieu lors de la semaine de la sécurité routière commémorée en avril 2007), cette formation

session d'avril.

La formation s'est axée sur plusieurs modules dont les deux premiers concernent la conduite défensive à proprement parler.

La Conduite défensive

Ce concept vient en complément au code de la route et permet de protéger la vie (celle du conducteur et

celle des autres usagers), d'améliorer l'expérience en matière de conduite, de mieux connaître les dangers de la circulation routière. En un



était destinée aux chauffeurs du SNU qui n'avaient pas pris part à la

mot, elle permet de survivre et de sauver des vies humaines.

Les quatre (4) clés de la conduite défensive sont : **observer, identifier, prédire, et décider**. Leur observance permet de réduire les accidents de circulation dont plus de 90% sont provoqués par des erreurs humaines (importance du facteur humain et de la responsabilité humaine).

Les modules complémentaires

D'autres modules complètent les modules initiaux centrés sur la conduite défensive. Il s'agit entre autres de :

- la ceinture de sécurité,
- temps principal d'observation,
- la stabilité du véhicule,
- l'entretien et l'inspection du véhicule,
- la sécurité des pneus,
- la gestion de la fatigue,
- le code de la route,
- les conditions spécifiques de conduite,
- les extincteurs,
- l'électricité statique,
- la connaissance des produits pétroliers transportés,
- les procédures de réponse aux urgences,
- le VIH Sida, etc.

L'ensemble de ces modules a permis aux apprenants de rafraîchir leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles notions qui leur permettront d'améliorer leur conduite et leur attitude sur la route.

Félix Sanfo

«Une des priorités des années à venir consiste à améliorer les statistiques du développement humain»

PORTRAIT : VERONIKA BAUMGARTNER, UNE AUTRICHIENNE AU SEIN DE L'EQUIPE GOUVERNANCE



Véronika, dans son bureau

La date du 16 avril 2007 marque son entrée au sein de l'unité Gouvernance du PNUD-Burkina. Ainsi depuis plus de trois mois, VERONIKA occupe le poste de Chargée de programme pour la Gouvernance Economique, responsable du thème : CORRUPTION. Elle est aussi Point Focal pour les projets

du Bureau International du Travail (BIT).

Interrogée sur ses impressions concernant le travail au PNUD, VERONIKA, dit être fière et contente d'y travailler et trouve « l'environnement de travail très sympa ».

Comme loisirs , cette charmante autrichienne dit adorer les voyages, écouter de la musique, aller au cinéma jouer au tennis, nager, et échanger avec ses ami(e)s.

Michèle Boro

VERONIKA BAUMGARTNER est née à VIENNE en Autriche il y a presque 32 ans (25 octobre 1975).

Elle est titulaire d'une maîtrise en droit, obtenue à l'Université de VIENNE (2000), d'un master en politique et économie internationale décrochée à l'Université d'ESSEX (Grande Bretagne, 2004).

Après un stage de 4 mois (mars à juillet 2001) à l'office de coopération EuropAid de la commission Européenne, elle est re-

crutée comme consultante chargée des affaires européennes dans un cabinet d'études à Bruxelles.

Après deux ans de bons et loyaux services, elle rejoint l'Union Européenne en tant que Chargée de programme pour le secteur privé et le développement pour toutes les questions liées à la coopération de développement de l'Union Européenne à la Coopération de développement Autrichienne. Elle y reste exactement 2 ans, (03/2005 au 03/2007).

« Il faudrait calculer des IDH distincts pour différents groupes : selon la région et le sexe ou la race »

P N U D—BURKINA
FASO

PNUD
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél. : 226.50.30.67.62/63/64
Fac-similé : 226.50.31.04.70
Courriel : registry.bf@undp.org

Visitez notre site
web : www.pnud.bf

Directeur de Publication
Ruby Sandhu-Rojon

Coordonnateur de la Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Rédacteurs
Mauro Pavesi
Jean-Philippe Tissier
Mahamadi Ouédraogo
Laure Diallo

Stagiaire
Gaël Koné

Secrétariat de Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Conception et mise en page
Mahamadi Ouédraogo

Lecteur-Correcteur-Réviseur
Alima Déborah Traoré

Publication
Laouali Sanou

AGENDA & ANNONCES

Mme Jeanne Sedegho est en mission d'appui au Bureau d'Abidjan depuis le 30 juillet pour deux semaines. Si vous avez des questions relatives au learning, vous pouvez contacter les membres du comité d'apprentissage présents .

Le département des Opérations accueille une nouvelle stagiaire du nom de Jihane Traoré de l'Alliance Française d'Accra (Ghana) pour une durée de deux mois.

Votre bulletin ne paraîtra pas les 10 et 17 août. Vous le retrouverez le vendredi 24 août sans faute. Merci de votre compréhension.

L'Equipe Sida et Développement vous informe que M. Bouba Sanfo est en congé du 2/8/2007 jusqu'au 4/9/2007 et que Mme Régina Senou est en congé du 2/8/2007 jusqu'au 10/8/2007.

Mme Ruby Sandhu-Rojon, Directrice de Pays sera absente du 06 au 24 août 2007, pour congés annuels. Pendant cette période, l'intérim de la représentation sera assuré par Madame Mariam Pangah. Les questions liées à la coordination et à la sécurité du SNU, sont supervisées par Madame Geneviève Ah-Sue, Représentante de l'UNFPA, en qualité de Coordinatrice Résidente ai.

Mahamadi Ouédraogo de l'Equipe Communication sera également en congés du 02 au 15 août inclus. Veuillez vous adresser à Mauro Pavesi pour toute question relative à la communication.

M. Laouali Sanou est encore sollicité par le Siège. En effet, il est en mission SWAT du 06 au 10 août au Bénin, du 13 au 17 au Togo et du 20 au 25 au Libéria.

DÉTENTE : RIONS UN PEU

Un riche industriel s'adresse à un ami ministre (les riches industriels ont tous au moins un ami ministre) en ces termes :

- Mon fils me désespère. Il n'a pas terminé ses études et il ne cherche même pas de travail. Il passe tout son temps à boire et à rigoler avec ses copains. Ne pourrais-tu pas lui trouver un boulot dans ton ministère ?

- Aucun problème, répond le ministre. Je le nommerai adjoint de mon chef de cabinet, avec un traitement de 2 900 euros par mois.

- Non, non. Ce n'est pas cela que je veux. Il faut qu'il comprenne qu'il faut travailler dans la vie et lui inculquer la valeur de l'argent.

- Ah bon ? Je le nomme directeur alors, à 2 500 euros par mois.

- Non, c'est encore trop. Il doit se rendre compte qu'il faut mériter son salaire.

- Euh... chef de service alors ? 1 900 euros par mois ?

- Toujours trop. Ce qu'il lui faudrait, c'est une place de petit fonctionnaire, tout en bas de la hiérarchie.

- Alors là, je ne peux rien faire pour toi.

- Mais pourquoi pas ?

- Pour ce genre de poste, il faut un diplôme.

Dans une caserne, un capitaine croise une jeune recrue fraîchement débarquée de l'école de gendarmerie :

- Comment vous appelez-vous, mon garçon ?

- Thomas, et vous ?

- Mon petit bonhomme, je ne sais pas d'où vous arrivez mais sachez que je suis le capitaine et que je m'appelle Mon Capitaine. Par ailleurs, dans ma compagnie, j'appelle les gens par leur nom de famille. Si vous vous appelez Thomas Tartempion, je vous appellerai Tartempion et pas Thomas. Me suis-je bien fait comprendre ?

- Oui, mon capitaine.

- Alors, c'est quoi votre nom de famille ?

- Montcherry.

- Très bien, Thomas, au travail maintenant

C'est une conversation entre une maîtresse d'école et son élève :

L'enfant :

- Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?

La maîtresse :

- Mais bien sûr que non, on ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait.

L'enfant :

- Eh bien, ça va alors... je n'ai pas fait mes devoirs hier

